

AGENCE VIGNE

EURL : gérante Mlle Laure VIGNE

Tél. : 04 66 24 01 21

23 Bd du Portalet 30500 Saint-Ambroix

Carte n° 709 T 01 - Préfecture du Gard

Transactions sur Immeubles

Sans manipulation de fonds

Compte C.A 08090106001

Conseil agréé S.N.P.I.

COMMISSION D'AGENCE

La commission d'agence est incluse dans les prix de vente annoncés.

Elle est due par le vendeur et payable après signature de l'acte authentique par le notaire.

La commission s'entend toutes taxes comprises (T.T.C.) et s'élève à :

Immeubles - Propriétés	10 % T.T.C.	—————>	100.000 Euros
	8 % T.T.C.	—————>	160.000 Euros
	7 % T.T.C.	—————>	250.000 Euros
	6 % T.T.C.	—————>	350.000 Euros
	5 % T.T.C.	—————>	Au-delà
Terrains à bâtir	10 % T.T.C.		

Sauf convention particulière entre les parties

Elle est due seulement en cas de transaction faite par l'agence.

Tout frais de publicité et démarches diverses, visites... restent entièrement à la charge de l'agence.

Avis de valeur

entre 150 € H.T. et 200 € H.T.

Elle est due seulement en cas de transaction faite par l'agence.

Tout frais de publicité et démarches diverses, visites... restent entièrement à la charge de l'agence.